

L'HEBDO QUI CLIC

N°353

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

150

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2013



Au sommaire du 29 mars 2013 :

- Adresse aux salariés adoptée par les délégués CGT du 50^{ème} congrès : Page 2
- ANI / Tract des 4 uls : Page 3
- ANI / Tracts divers : Pages 4 à 7
- L'agenda revendicatif d'avril : Pages 8 et 9
- ANI / Action des 25 et 26 mars : Page 10
- Fédération Mines et énergie / Action du 28 mars : Pages 11 et 12
- Retraités CGT / Action du 28 mars : Page 13
- Conseil Général 76 / Tract unitaire pour action du 08 avril : Page 14
- Finances Publiques / Tract unitaire : Page 15
- Lia / Tract CGT : Page 16
- ANI / Communiqué Emergences : Pages 17 et 18
- Le programme du collectif culturel de l'UL 2013 : Pages 19 et 20
- Le programme de formation syndicale de l'UL 2013 : Page 21
- L'hebdo pratic' : Page 22

LE 09 AVRIL, RENFORÇONS NOTRE MOBILISATION POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DE « SECURISATION DE L'EMPLOI »

Adresse aux salarié-e-s adoptée par les délégué-e-s des syndicats CGT au 50e Congrès de la CGT à Toulouse le 22 mars 2013.

Les syndicats de la Confédération Générale du Travail, réunis en congrès à Toulouse, s'adressent à vous. Au quotidien, nos conditions de vie et de travail se dégradent.

En France, en Europe et dans le monde, la crise et ses conséquences sont d'une violence insupportable.

Les politiques d'austérité mises en œuvre par les gouvernements nourrissent la crise et plongent les peuples dans la misère, réduisent les droits sociaux, s'attaquent aux libertés fondamentales, généralisent l'insécurité sociale.

Les travailleur-se-s et les peuples sont mis en concurrence. Ces politiques alimentent le cercle vicieux de la crise et renforcent le désespoir. La désignation de boucs-émissaires alimente les peurs et les replis identitaires. La CGT poursuivra résolument son combat contre le racisme et la xénophobie.

Cette crise n'est pas pour tous : Les actionnaires continuent à engranger le profit et l'argent facile.

La crise, celle du capitalisme, est d'abord le fruit d'une dévalorisation du travail.

L'issue progressiste à la crise exige une autre répartition des richesses, la reconnaissance, la revalorisation du travail.

Le patronat a déclaré la guerre au monde du travail. Il profite de la crise qu'il a provoquée et impose des régressions sans précédent : dégradation des conditions de travail, flexibilité accrue, précarisation de l'emploi, suppressions d'emploi, baisse des rémunérations, répression syndicale...

La CGT condamne avec force toutes les formes de répressions, de discriminations, de remise en cause du droit de grève et de l'exercice du droit syndical.

La CGT réclame l'amnistie de tou-te-s les syndicalistes et des défenseurs des droits injustement condamnés, dans le cadre de leur activité syndicale.

La CGT exprime sa solidarité avec tous les salarié-e-s d'ores et déjà engagé-e-s dans les luttes et appelle l'ensemble du monde du travail à se mobiliser pour le progrès social.

Pour sortir de la crise, exigeons une autre répartition des richesses pour le travail, le plein emploi, l'augmentation des salaires, un système de protection sociale solidaire.

Pour sortir de la crise, imposons le maintien et le développement des activités et de l'emploi industriel, la reconquête des politiques publiques, des services et de l'emploi publics. Pour sortir de la crise, gagnons un statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle avec un socle de droits attachés à la personne, transférables et garantis collectivement. Pour sortir de la crise, construisons un autre modèle économique, social, humain et écologique.

Ensemble, élevons le rapport de forces pour rompre avec les politiques libérales.

Nous sommes résolu-s à créer les conditions de l'unité du monde du travail, des femmes comme des hommes, des jeunes comme des retraité-e-s, des ouvrier-ère-s comme des cadres, des salarié(e)s précaires, des migrants, des privés d'emploi.

Pour que ça change vraiment, la CGT est disponible pour construire avec vous, votre syndicat, les mobilisations pour le renforcement des solidarités, un syndicalisme de lutte, de conquête, de transformation et de progrès social.

La CGT réaffirme sa volonté de travailler à un syndicalisme rassemblé pour favoriser les convergences d'actions dans la durée, du niveau local, au plus près des lieux de travail jusqu'à l'international.

Elle décide de faire du 1er mai, journée internationale du travail, une journée de lutte et de manifestations. A l'échelle européenne, la CGT poursuivra la construction du processus de mobilisations en convergence avec tous les salarié-e-s.

Au plan national, la CGT appelle les salarié-e-s à se mobiliser : pour la reconquête de la Sécurité sociale et la garantie de son financement solidaire fondé sur le travail ;

Pour une réforme ambitieuse du système de retraite par répartition, avec un âge d'ouverture des droits dès 60 ans, la prise en compte de la pénibilité, un niveau de pension d'au moins 75 % du salaire, au moment où le gouvernement annonce l'ouverture d'une concertation sur une nouvelle réforme dès la fin de ce printemps.

Dans l'immédiat, il faut empêcher la transposition dans la loi de l'accord minoritaire, faussement nommé « Sécurisation de l'emploi », qui dynamite quarante ans de droit du travail en France.

Moins de droits pour les salarié-e-s, plus de liberté de licencier pour les employeurs : c'est non ! Disons le tous ensemble.

Pour que ça change vraiment, dès maintenant, toutes et tous dans l'action, en grève et en manifestations lors d'une journée nationale le mardi 9 avril 2013.

La crise c'est eux. La solution c'est nous. TOUS ENSEMBLE



Accord sécurisation de l'emploi : **CHANTAGE A L'EMPLOI !**

Tract réalisé par les
Unions Locales CGT
du Havre, d'Harfleur, de
Lillebonne et de Fécamp

LE HAVRE : 02 35 25 39 75
HARFLEUR : 02 35 45 42 35
LILLEBONNE : 02 35 38 19 48
FECAMP : 02 77 99 15 51

L'accord sur la « sécurisation de l'emploi », signé par trois syndicats minoritaires (CFDT, CFTC et CGC), doit faire l'objet d'une transcription dans la loi.

Décryptage...

L'ACCORD VA PERMETTRE DE CREER DES EMPLOIS : **FAUX !**

C'est l'activité qui crée l'emploi, pas le contrat de travail ! L'expérience montre que la flexibilité du travail n'a jamais protégé l'emploi.

Les accords, dits de maintien dans l'emploi, qui réintroduit les accords compétitivité / emploi que Sarkozy avait tenté de mettre en place, vont imposer de douloureux sacrifices aux salariés en échange d'hypothétiques engagements de maintien dans l'emploi qui ne peuvent jamais être garantis en réalité. La preuve par Continental à Clairvoix, Bosch à Vénissieux, Général Motors à Strasbourg ou aujourd'hui à Renault.

L'ACCORD AUTORISE LES EMPLOYEURS A BAISSER LES SALAIRES ET/OU AUGMENTER LA DUREE DU TRAVAIL : **VRAI !**

C'est clairement compris dans les accords de chantage à l'emploi, évoqués ci-dessus. L'employeur pourra réduire les salaires, supprimer des primes, augmenter le temps de travail, réduire les temps de pause, supprimer des jours de RTT, etc...

Jusqu'à présent, l'accord du salarié était requis pour modifier son contrat de travail et son refus s'analysait comme un licenciement économique, ce qui conduisait l'employeur à réfléchir à deux fois avant de s'engager dans cette voie.

Demain, l'entreprise sera « exonérée de l'ensemble des obligations légales et conventionnelles qui auraient résulté d'un licenciement collectif pour motif économique ».

Autrement dit, le salarié ne pourra plus contester le motif de son licenciement et l'employeur sera exonéré de l'obligation d'élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) avec des mesures de reclassement.

AUJOURD'HUI :

Les salariés peuvent refuser de se voir appliquer une baisse de leur salaire ou la modification de leur temps de travail, même si un accord collectif le prévoit.

Dans ce cas l'entreprise n'a pas le droit de licencier sauf si elle connaît des difficultés économiques importantes.

Les salariés bénéficient alors de diverses garanties (plan de sauvegarde de l'emploi, reclassement...).

De plus, ils peuvent contester le motif de leur licenciement devant un juge.

DEMAIN :

Les salariés qui refusent l'application d'un accord collectif « maintien dans l'emploi » seront licenciés pour motif économique individuel sans les garanties actuelles, et le motif du licenciement sera inattaquable !

Economiquement, la baisse du pouvoir d'achat salarial conduira à une réduction de la consommation qui conduira à une baisse d'activité...et à de nouvelles destructions d'emplois.

La CGT appelle les salariées à se mobiliser et à s'exprimer

LE 09 AVRIL, RASSEMBLEMENT à 10H30 à FRANKLIN puis MANIFESTATION

LE 11 AVRIL, DEBAT PUBLIC à 17H30 à NAVALIS (Dresser Rand Bvd Winston Churchill)

Présence de G. Filoche, des organisations syndicales, de juristes et d'experts

09 AVRIL 2013

4 heures d'arrêt de travail

Pour le retrait pur et simple de l'ANI du 11 janvier 2013

La situation sociale dans notre pays continue à se dégrader à vitesse grand « V ».

- ▶ *Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter.*
- ▶ *La précarité envahie le peuple, même les travailleurs ne sont plus épargnés.*

Et malgré cela, le gouvernement est prêt à laisser « carte blanche » au MEDEF en retranscrivant dans la loi l'ANI du 11 janvier 2013, véritable cadeau fait au patronat par des organisations minoritaires peu scrupuleuses qui ont signé cet accord.

Cet accord aura pour effet de réduire les droits et la protection des salariés en laissant la possibilité aux employeurs d'imposer de la flexibilité et de réduire les salaires des travailleurs sans que ceux-ci puissent se défendre.

Les retraités et futurs retraités suite à l'accord signé, encore une fois, par les organisations minoritaires sur les retraites complémentaires, vont de nouveau voir leur pouvoir d'achat réduit.

.../...



*Pour toutes ces raisons, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. appelle l'ensemble de ses affiliés à observer **un arrêt de travail de 4 heures le 09 avril 2013** afin de participer avec les privés d'emploi et les retraités aux manifestations organisées dans les territoires à l'initiative de la C.G.T.*

Seul le rassemblement de tous et toutes au sein de la C.G.T. pourra nous permettre de mener la lutte pour imposer à ce gouvernement un véritable changement de politique et aller vers plus de social et de démocratie et le libérer de l'emprise de cette Europe ultralibérale au service du patronat et des gourous de la finance.

Tous ensemble, unis et solidaires

au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.

Recevez, Cher(e)s Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat.



TOUS DANS L'ACTION POUR LE PROGRES SOCIAL LE 9 AVRIL 2013

L'annonce de chiffres record du chômage et l'hémorragie des emplois industriels vont continuer de plonger des millions de salariés dans la précarité et l'incertitude, mettant en première ligne les jeunes, les femmes et les seniors.

Alors que la période de crise appelle des mesures de protection des droits des salariés et une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires, les dispositions contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 vont aggraver la situation déjà créée, en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs.

Pour la CGT, le changement de cap en matière de politique d'emploi et de garanties sociales pour les salariés est d'une absolue nécessité.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175 cortèges et rassemblements, la CGT appelle l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public, des retraités et des privés d'emploi, à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013 pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier. La parole de la CGT, portée dans l'opinion publique et auprès des parlementaires, perturbe déjà la stratégie du MEDEF.

Les salarié-e-s de la santé et de l'action sociale, les salarié-e-s de l'industrie et les autres ont donc toutes les raisons d'être dans l'action le 9 avril prochain.

Ils seront à toute occasion aux côtés de leurs collègues de l'industrie, comme ils proposeront l'action commune pour défendre le droit pour tous à un bon niveau de santé et d'action sociale.

500 000 emplois industriels détruits depuis 2008.

35 000 emplois détruits dans la santé et l'action sociale depuis 2009.



La CGT exige une loi concernant des droits et pouvoirs nouveaux des salariés dans les entreprises pour qu'ils puissent intervenir sur la gestion et les choix stratégiques.

L'accord catastrophique signé entre le MEDEF et des syndicats minoritaires (CFDT, CFTC, CGC) ne doit pas être repris tel quel dans la loi et doit être fortement amendé, sans quoi se serait une nouvelle accélération des plans de casse de l'outil industriel et des services publics partout dans le pays.

C'est au contraire par des avancées du droit du travail et du droit social, et surtout par une augmentation générale des salaires que nous sortirons notre pays de la spirale de récessions provoquée par les politiques d'austérité.

Ça ne peut plus durer !

Le 15 juin 2013, nous proposons la construction d'une mobilisation pour la défense et l'amélioration des services et établissements de santé et d'action sociale.

Tous les établissements et services de la santé et de l'action sociale doivent échapper aux appétits des profiteurs capitalistes. La mise en concurrence dévastatrice doit être stoppée immédiatement !

La CGT exige un financement pérenne, provenant de la part du salaire socialisé.

Les cotisations sociales doivent passer avant la part des actionnaires. Pas un centime de l'argent de la sécurité sociale ne doit plus aller aux profiteurs, comme c'est le cas avec le système d'emprunt, les acteurs privés lucratifs, les médicaments... Les agents, les salarié-e-s doivent pouvoir exercer correctement leurs missions, protégés par un statut unique. Chacun doit pouvoir bénéficier gratuitement des services de santé et d'action sociale de qualité.


La CGT invite toutes ses organisations à créer les conditions du rassemblement le plus large.

C'est le sens des revendications de la CGT :

⇒ **Défense et amélioration des conventions collectives pour aller vers une convention collective unique et de haut niveau pour tous les salarié-e-s de la branche associative sanitaire et sociale.**

⇒ **Défense et amélioration du statut de la fonction publique.**

⇒ **Construction d'un nouveau grand service public de la santé et de l'action sociale.**



Pour imposer le changement le 9 avril 2013, une seule solution : la lutte ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts !



Bulletin de contact et d'adhésion



Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :

Prénom :

Lieu de travail/formation :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

A retourner à : Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538
263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX



L'agenda revendicatif d'avril :

On lâche rien !

Pour la CGT, l'ANI c'est NON !

Distributions de tracts :

1. Mardi 02 avril Au Rond Point de l'Hôpital Privé de l'Estuaire)

7h30 sur place ou
RV à l'UL du Havre pour co voiturage à 7h00

2. Vendredi 05 avril RV à la gare à 6h45

▶ Mardi 02 à 17h00

Réunion intersyndicale à 17h00 à Franklin (CGT-FSU-Solidaires-Unef) pour la préparation des 09 et 11 avril.

▶ **Mardi 09 à 10h30**

**MANIFESTATION POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI
« SECURISATION DE L'EMPLOI »**

Rassemblement à FRANKLIN puis manifestation
(le parcours sera défini en intersyndicale)

▶ **Jeudi 11 à 17h30**

LOI DE SECURISATION DE L'EMPLOI :

PROGRES

OU REGRESSION SOCIALE

POUR LES SALARIES ?

DEBAT PUBLIC

LE JEUDI 11 AVRIL 2013 à 17H30

Salle NAVALIS (DRESSER RAND)

Boulevard Winston Churchill au Havre

ON VIT UNE ÉPOQUE FORMIDABLE



***En présence de Gérard FILOCHE,
Inspecteur du Travail***

***Interventions des organisations syndicales,
de juristes, d'experts CE, CHSCT...***

RENCONTRE AVEC LA DEPUTE TROALLIC :

Une cinquantaine de militants présents au rassemblement
du 25 mars place Jean MERMOZ à HARFLEUR.

Des représentants des UL se sont entretenus avec la députée qui
a affirmé qu'elle ne votera pas contre la loi...



DISTRIBUTION DE TRACTS CONTRE L'ANI :

Près de 6 000 tracts distribués entre le Pont de Tancarville
et le Havre le 26 mars !

Action du 28 mars 2013



Forte mobilisation des salariés !!!

Aujourd'hui, à l'appel de 4 Fédérations syndicales (CGT, FO, CGC et CFDT) ont eu lieu de multiples rassemblements, arrêts de travail, manifestations et interventions sur l'outil de travail afin d'exiger la réouverture des négociations salariales 2013.

Dans l'Hydraulique à l'Unité de Production Sud Ouest, dès le 27 mars à 16h00 des piquets de grève procédaient aux premières baisses de production sur plusieurs aménagements atteignant 300 MW. Surprises par ces premières interventions, les Directions ont envoyé, à 19h00, le message "A" imposant la reprise de la production. Après vérification, il s'avère que ce message n'était pas justifié, RTE ayant envoyé le message A, à 22h10. A 21h00, c'est l'Usine de Pizançon, à l'Unité de Production Alpes qui est mise à 0 et occupée toute la nuit. Dès 6h00 des arrêts sont décidés à Passy, Péage de Vizille jusqu'à 12h00. La mise à 0 de la Saussaz conduisant à l'arrêt de production de toute la vallée de la Maurienne a du être suspendue à 10h00 face à la pression des messages.

Dans le Nucléaire, le taux de gréviste des équipes de quart varie de 60 à 100 %, les messages B ont été reçus à Nogent, Cattenom et Saint-Alban. Des baisses ont pu être réalisées à Cattenom, Cruas, Golfech, Gravelines, Nogent et Tricastin.

Dans le THF, des baisses ont été réalisées à Blénod (message B) et Cordemais.

De nombreuses assemblées générales et des blocages de sites ont également été organisés dans lesquels une large participation de jeunes agents a été observée.

C'est au total 6 000 MW de baisses qui ont été réalisées, ce qui a conduit à réduire les programmes d'exportation et contraint à acheter sur le marché l'énergie manquante, à un prix de 337 € le MWH.

Pour la Distribution, le Commerce et le Tertiaire, nous assistons à de forts rassemblements, blocages de sites, interpellation des Directions locales et du MEDEF avec des taux de grévistes significatifs.

Pour la FNME CGT, cette journée nationale d'action est une réussite et elle s'inscrit dans la suite logique d'un processus revendicatif engagé dans les IEG au mois décembre pour la défense de nos activités sociales ; en février par les gaziers pour revendiquer, face à la déréglementation et financiarisation du secteur, un véritable projet industriel gazier et une autre répartition des richesses ; le 4 mars sur les excédents CAMIEG ; le 5 mars contre la précarisation du travail contenu dans l'ANI du 11 janvier ; le 26 mars à la DSP sur le temps de travail et les salaires.

C'est une étape supplémentaire dans la construction du rapport de force indispensable pour imposer aux employeurs et au gouvernement une autre logique que celle de l'austérité et la précarité pour les salariés et les retraités.

Pour la FNME CGT, des réponses doivent être apportées sur :

- **Les salaires** : N'en déplaise au MEDEF et à la Cour des Comptes, les électriciens et les gaziers ne sont pas trop payés ! La FNME CGT exige la réouverture des négociations avec comme minima une augmentation de 3,8 % du Salaire National de Base (manque à gagner par rapport à l'inflation 2011-2013) et sera force de propositions dans les mois à venir.
- **Les pensions** : NON, les retraités ne sont pas les nantis décriés par les médias et le patronat !!! La baisse des pensions organisée par le MEDEF et le gouvernement avec l'accord de certaines organisations syndicales, lors des négociations AGIRC-ARCCO, est inacceptable. La CGT revendique une revalorisation des pensions prenant en compte l'inflation réelle et la progression moyenne des salaires dans les IEG.
- **L'avenir des salariés de la SNET** : Tous ensemble, refusons ce premier plan de licenciement économique dans les IEG, fruit de la libération du secteur de l'énergie.
- **Les excédents CAMIEG** : Les 380 M€ d'excédents, issus des cotisations sociales, doivent être utilisés à l'amélioration des prestations et à la solidarité avec les retraités. La FNME CGT propose d'utiliser immédiatement 20 M€.

Cette journée d'action en appelle d'autres. L'heure n'est pas à la résignation mais bien à la mobilisation. Dans cet esprit, **plusieurs organisations syndicales**, unies pour combattre la transposition dans la loi de l'accord de régression sociale du 11 janvier précarisant fortement le monde du travail, proposent une nouvelle journée nationale d'action le 9 avril.

La FNME CGT appelle les électriciens et gaziers, actifs et inactifs, à participer à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 9 avril. Ce sera l'occasion d'engager dans les IEG une nouvelle action contre :

- la fermeture de sites de production,
- les premiers plans de licenciement,
- la perte du Statut pour certains salariés,
- la mobilité forcée dans le cadre des réorganisations et filialisations engagées par le patronat de la Branche IEG.

Alors tous ensemble, avec la CGT, on ne lâche rien !!!!

Montreuil, le 28 mars 2013

RASSEMBLEMENT UNITAIRE

DU 28 AVRIL POUR LES RETRAITES

Les manifestations des retraités dans le cadre de la journée d'action lancée par l'UCR CGT et soutenue par la FGR-FP, la FSU, Solidaires et l'UNRPA sur le maintien du pouvoir d'achat des pensions et des pensions de reversions, ont rassemblé environ 150 retraités à Dieppe, 150 au Havre et 300 à Rouen.





**Face aux attaques
contre les services
et le personnel au CG76
Mobilisons-nous !**

A la demande des syndicats CFDT, CGT et SUD, un CTP extraordinaire aura lieu le **lundi 8 avril** de 10h30 à 12h00 portant sur :

- la dégradation des conditions de travail dans les services départementaux due au non remplacement des agents,
- la non reconduction des contrats des agents non titulaires,
- le manque d'information qui accompagne la réorganisation des services,

Nos organisations syndicales appellent l'ensemble du personnel à se mobiliser et être présents massivement :

Lundi 8 avril 2013 à 10 heures,

**dans le Grand Salon Hôtel du département
Entrée : Cours Clémenceau à Rouen**

pour exiger :

- le remplacement des postes non pourvus à ce jour,
- la transparence sur la gestion du personnel,
- la mise en œuvre des mesures nécessaires au maintien d'un service public de qualité.

Nous sommes tous concernés !

Un préavis de grève a été déposé. Vous pouvez faire 1 heure, 2 heures, ½ journée ou 1 journée de grève...

FINANCES PUBLIQUES NON PRIORITAIRES, USAGERS PRIS EN OTAGES

VOUS ÊTES CONCERNÉS

L'administration des Finances publiques est à nouveau la cible du gouvernement en terme de réduction des dépenses publiques. Ainsi, après les 2 023 emplois supprimés (25 000 emplois en moins en 10 ans), une baisse des crédits de fonctionnement autour de 7% est confirmée. L'addition est lourde pour la Direction Générale des Finances Publiques tant en détérioration du service rendu qu'en termes de conditions de vie au travail des personnels.

Finances Publiques en danger : Quelles conséquences pour vous ?

Pour vous

Des files d'attente qui s'allongent notamment durant la campagne Impôt sur le Revenu, les périodes des avis de taxe d'habitation et de taxe foncière.
Faute de personnel, une écoute et une disponibilité qui se réduisent alors que la législation ne cesse de se complexifier et que les difficultés économiques et sociales s'aggravent.

La disparition de trésoreries de proximité réduit l'accès au service public et l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

La remise en cause de l'égalité de traitement entre les usagers pour ceux qui n'ont pas accès à internet et qui ne peuvent se déplacer.

Pour nous

Une augmentation de la charge de travail à l'accueil :

- physique : + 56,23%
- téléphonique : +33,33%

+ de 1 200 fermetures de guichets en milieu rural et péri-urbain

Développement de l'e-administration : télé-déclaration, télé-paiement, télé-corrrection et mise en place de centres d'appels téléphoniques dépersonnalisés.

Aujourd'hui, des réflexions de réorganisation dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique sont en cours mais elles se traduisent par une dégradation de la qualité du service public. Pour les agents des Finances Publiques et les organisations syndicales, la crainte de voir à nouveau des mises en danger des conditions d'exercice des missions et un resserrement du maillage territorial est bien réelle, alors que la population, face aux difficultés économiques et sociales grandissantes a besoin d'un service public de proximité et de qualité pour tous.

Les agents des Finances Publiques vous interpellent et tirent le signal d'alarme.

Pour nous, agents, les missions de la Direction Générale des Finances Publiques doivent être essentielles dans cette période de crise.

Pour vous, usagers, elles sont indispensables pour une meilleure justice fiscale et sociale.

**ENSEMBLE DÉFENDONS NOS SERVICES PUBLICS.
INTERPELLEZ VOS ÉLUS SUR LE SERVICE PUBLIC**



Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas à déjà tout perdu »

LA CGT NE LACHERA PAS !

UN GRAND MERCI à TOUS POUR VOTRE SOUTIEN

Merci à tous, vous qui nous avez soutenu pendant cette période où la direction en guise de dialogue social nous a envoyé les huissiers et nous a fait convoquer au tribunal, à ceux qui nous rejoindrons demain nous leur disons aussi merci.....merci de nous rejoindre dans notre lutte pour faire valoir notre droit face à la rigidité et au manque de volonté de négocier de notre direction.

La décision du tribunal d'annuler notre préavis de grève de 55mn repose sur le fait que le champ géographique de cette grève était soit disant mal défini, prenant pour prétexte que le système SAEIV (localisation GPS) des bus ne fonctionne pas et que le PCC ne peut de ce fait pas localiser le matériel pendant la grève.....le tribunal n'a rien trouvé d'autre à dire sur notre préavis qui était légal et bien rédigé du fait que nous nous étions inspirés d'autres préavis jugés légaux.

Evidemment vous vous doutez bien que nous n'allons pas rester sur cette décision injuste et surprenante.

Nous ferons donc appel de cette décision qui remet en cause le droit de grève de 55mn dans les entreprises de transport et même au-delà des entreprises de voyageurs, c'est le droit de grève qui est menacé !!

Cet appel nous le déposerons avec nos collègues de la TCAR de ROUEN et avec l'appui d'autres réseaux de transport urbain ou la CGT est représentée.

*Le dimanche 24 mars vous avez été nombreux à vous déplacer à notre assemblée générale au CMT pour nous écouter.....merci à vous.....lors de cette assemblée nous vous avons consultés pour savoir ce que souhaitiez faire avec nous pour sortir de ce bras de fer engagé avec notre direction.....à l'unanimité vous avez exprimé le souhait de durcir notre mouvement .Nous avons donc déposé une nouvelle alarme sociale auprès de notre direction et cette fois notre préavis concernera des journées pleines reconductibles **NOUS NE LACHERONS RIEN !!***

Si nous ne sommes pas entendus pour obtenir gain de cause nous irons interpellier les élus de la CODAH !!

Mail : cgtctpo76@gmail.com



Le délégué syndical : 06 03 67 09 75

Transposition de l'ANI du 11 janvier 2013 : un projet lourd de menaces.

L'intervention d'Émergences

Les droits et prérogatives des CHSCT sont en débat depuis plus d'une année : évolutions réglementaires des critères d'agrément des experts en janvier 2012, négociation sur la modernisation du dialogue social et enfin négociation dite de la sécurisation de l'emploi débouchant sur l'ANI du 11 janvier 2013.

A chaque étape, Émergences a travaillé, avec ses spécificités et ses moyens, à sensibiliser les représentants des salariés, notamment les membres des CHSCT, sur les enjeux des questions en débat afin qu'ils interviennent en défense des droits de leurs mandants.

S'agissant du droit à expertise des CHSCT mis à mal par l'ANI, l'intention patronale d'en limiter et d'en encadrer le recours était affirmée dès le début de novembre 2012, avec un projet s'inspirant de modèles déjà expérimentés dans certaines branches professionnelles.

C'est pour alerter les CHSCT sur les risques pesant sur leurs droits et leurs capacités à intervenir, qu'Émergences a organisé le 28 novembre 2012 une rencontre qui a réuni plus de 300 CHSCT sur le thème de l'avenir de l'institution CHSCT. Le compte-rendu de cette initiative a fait l'objet d'une diffusion à 4000 exemplaires. ⁽¹⁾

Depuis plusieurs mois, Émergences a utilisé les moyens d'intervention appropriés à son statut d'expert pour obtenir l'abandon de dispositions vidant de sa substance le droit à expertise indépendante des CHSCT fondé sur l'analyse du travail réel au plus près des situations de travail.

Certes, certaines évolutions ont vu le jour concernant le droit à expertise des CHSCT et rejoignent des propositions qu'Émergences avait formulées : l'instance de coordination est ainsi mieux ancrée dans sa composition et son fonctionnement sur ceux du CHSCT, le droit à expertise mobilisé par cette instance s'inscrit dans la réglementation jusqu'ici en vigueur, ...

Cependant, trop de dispositions rétrogrades persistent dans le projet de loi, et en premier lieu la question des délais de l'expertise. Cette question est pourtant déterminante car elle conditionne la capacité de l'expertise à exprimer les

conséquences d'un projet en termes de risques pour la santé des salariés au quotidien de leur travail.

Aux lendemains de la célébration du trentenaire des lois Auroux et de la création des CHSCT, et alors qu'unanimement cette instance est louée pour son intérêt et son efficacité en faveur de la prévention de la santé des salariés, comment comprendre qu'elle ne serait plus demain une institution majeure après avoir été en partie amputée de son droit à expertise ?

Il reste possible et nécessaire d'intervenir pour que l'instance de coordination des CHSCT devienne une instance ou un comité de coordination des CHSCT permanent doté des droits et prérogatives identiques à ceux des CHSCT ; que la question du délai ne soit pas l'arme de neutralisation de l'expertise en donnant le temps à l'expert d'effectuer sa mission au plus près des situations de travail, en permettant l'expression des salariés.

Il s'agit aujourd'hui d'utiliser toutes les opportunités et possibilités pour éliminer les aspects régressifs du projet, en appelant les CHSCT, institution représentative du personnel dotée de la capacité à exprimer les intérêts des salariés, à agir auprès des parlementaires de leur territoire au moyen, notamment, de votes de résolutions.

C'est dans l'objectif que les droits des salariés et de leurs CHSCT soient préservés et renforcés qu'Émergences reste à leur disposition pour les informer, les conseiller, les accompagner et les soutenir dans leurs actions et interventions.

Le 20 mars 2013

AMNESTY
INTERNATIONAL



EXPOSITION

« Droit à l'Éducation des Enfants ROMS en Europe »



Un peu partout en Europe, les enfants des communautés roms se heurtent à d'importants obstacles dans le domaine de l'enseignement.

Selon les textes de droit International, les États ont obligation de veiller au respect du droit à l'éducation des enfants.

En ne respectant pas ce droit, les autorités hypothèquent leur avenir en tant qu'adultes notamment dans le monde du travail et perpétuent le cercle vicieux de la pauvreté et de la marginalisation des Roms.

25 Mars au 5 Avril 2013

Maison des syndicats

**111, cours de la république
76600 – Le Havre**

-SALON DES ARTISTES OUVRIERS

Du vendredi 5 avril au jeudi 2 mai 2013 salle des fêtes Franklin (entrée libre)

Exposition peintures et sculptures ouverte à tous les artistes amateurs salariés, privés d'emploi ou retraités

Vernissage le vendredi 5 avril à 18 heures

NOUS AVONS BESOIN DE « BRAS » POUR MONTER ET PEINDRE LES PANNEAUX

LE MARDI 02 MATIN A 09H



L'union des Syndicats Cgt du Havre et les exposants

Sont heureux de vous inviter au vernissage

Du 61ème Salon des Artistes Ouvriers

Le vendredi 5 avril 2013 à 18 h 00

Salle des Fêtes Franklin

-RELAIS FRANKLIN

Vendredi 7 juin 2013

On ne présente plus cette course en relais à 4 coureurs qui se dispute dans le quartier emblématique du quartier de l'Eure.

Convivialité, solidarité, sportivité sont les maîtres mots de cette course maintenant mythique !

Nouveauté pour cette 6^{ème} édition : Relais de 5km à 2 marcheurs.

Départ à 19h, 20€ par équipe pour les coureurs, 10€ par équipe pour les marcheurs.

-FETE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin 2013

Organisation d'une scène devant Franklin

Dans le cadre de la fête de la musique, la CGT organise la fête de la musique des salariés, syndiqués, amateurs musiciens, chanteurs...La scène est à vous. Pour organiser nous avons besoin de vous connaître. Nous vous demandons de nous faire parvenir vos coordonnées (démos) à l'adresse mail suivante : cgtlehavre@wanadoo.fr (à l'attention de Thierry LEBALLEUR)

Programme Formation Syndicale 2013
Union Locale CGT du Havre

Janvier

du 28 au 01/02 ⇨ Niveau I*

Février

14 et 15 ⇨ Délégué du Personnel

Mars

Du 04 au 05 ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Avril

11 au 12 ⇨ Feuille de paie –
protection sociale

Mai

24 ⇨ Représentativité syndicale /
Protocoles Electoraux

Juin

Du 03 au 07 ⇨ ECO- CE **

Du 10 au 14 ⇨ Niveau I*

Septembre

26 au 27 ⇨ Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Octobre

07 au 11 ⇨ Niveau 2 (1^{ère} semaine)**

21 et 22 ⇨ Délégué du Personnel

Novembre

Du 04 au 08 ⇨ Formation
Formateurs**

18 au 22 ⇨ Niveau 2 (2^{ème} semaine)**

Du 25 au 29 ⇨ Niveau I*

Décembre

Du 02 au 06 ⇨ CHSCT*

16 et 17 ⇨ Feuille de paie –
protection sociale

Réunion collectif UL : 14 janvier/29 avril/30 septembre/14 novembre 2013

Réunion collectif départemental (niveau 2) : 5 février

Réunion Collectif Départemental (ECO-CE) : mars 2013

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 100 € par stagiaire repas compris

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

*CHSCT – Niveau 1 : stage supplémentaire suivant demandes

** Organisé par L'UD 76

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

Suivez l'actualité de l'UL sur Twitter  @CGTLEHAVRE, mais aussi sur

Facebook  <http://www.facebook.com/pages/UL-CGT-Le-Havre/>

Information aux syndiqués :

Les reçus syndicaux sont en cours d'envoi, merci de prévenir Lydia à l'accueil si vous avez changé d'adresse.



cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

T.L.C.
Vacances
VOS VACANCES NOTRE PASSION

LOCATIONS - VACANCES FRANCE

Convention UL du Havre / TLC Vacances :
Faire de TLC Vacances l'outil des
Organisations Syndicales et des élus
des Comités d'Entreprise

www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63

carte
loisirs
2013